



# Expresso

l'info rapide

Mardi 25 novembre 2009

Je Clique!

[www.cgt-bnpparibas.fr](http://www.cgt-bnpparibas.fr)

## N'OUBLIEZ PAS VOTRE D.I.F.

Recevez **Expresso**  
au bureau  
ou  
à domicile

Envoyez un lotus "OK pour recevoir Expresso" avec l'adresse de réception à  
PARIS IRP CGT DELEGATION NATIONALE@BNPPARIBAS

La loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie a définitivement été adoptée par le Sénat le 14 octobre dernier. La portabilité\* du droit individuel à la formation (DIF) est désormais expressément prévue par le Code du travail.

Rappelez-vous :

Chaque salarié acquiert chaque année un D.I.F. d'une durée de 20 heures. Ce droit annuel et les heures non utilisées dans une année sont cumulables sur 6 ans dans la limite d'un plafond de 120 heures. Pour le salarié à temps partiel, la durée du D.I.F. acquise chaque année est calculée prorata temporis.

Le DIF ? On verra plus tard. Vous ne savez pas quoi en faire. Ni quand. Pourtant, c'est fou ce qu'on peut faire avec 120 heures de formation.

Voici donc quelques bonnes raisons d'utiliser son DIF :

- **Avoir le diplôme qui vous manque** : les CP ou certifications professionnelles attestent de manière très officielle de la maîtrise d'une fonction ou d'une activité. Elles s'adressent à des cadres qui viennent d'accéder à de nouvelles responsabilités ou qui souhaitent actualiser leurs connaissances. Décernées à l'issue de 10 à 15 jours de formation, elles s'adaptent parfaitement au format du DIF.

- **S'offrir une formation longue** : pour décrocher des formations diplômantes, plutôt longues (de 300 à 400 heures), le DIF peut être un précieux allié. Les heures restantes peuvent parfois être financées par l'entreprise et son OPCA (organisme paritaire collecteur agréé, qui récolte les fonds de la formation).

- **Se faire aider pour sa VAE** : prouver que l'on a atteint un certain niveau de connaissance grâce à sa seule pratique professionnelle est tout sauf simple. Obtenir un diplôme par le biais d'une VAE (validation des acquis de l'expérience) implique notamment de réaliser un dossier très complet. Et de convaincre un jury particulièrement pointilleux. De la rédaction du document à la simulation du passage devant le jury, cet accompagnement prend environ 20 heures."

- **Bâtir un plan de formation** : cela demande un peu de réflexion. À moins d'avoir un projet précis, mieux vaut utiliser ses vingt premières heures de DIF pour un bilan de compétences. Rien de tel que ces quelques dizaines d'heures de formation pour découvrir un métier. À condition, encore une fois, de convaincre

